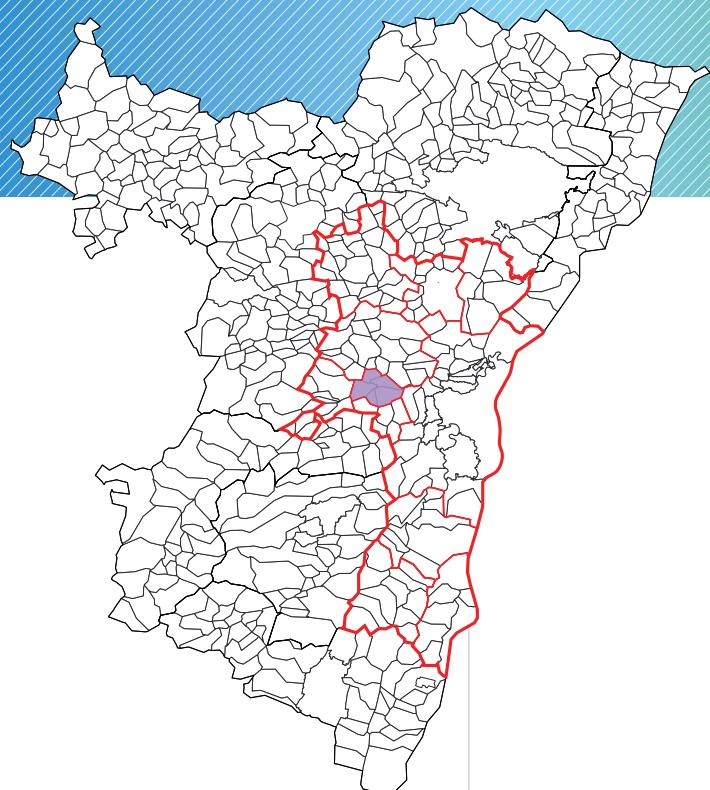


CARTE D'IDENTITÉ INTERCOMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ACKERLAND

GROUPE PILOTE FONCIER



**Carte de situation
de l'intercommunalité**

Chiffres clés de l'intercommunalité

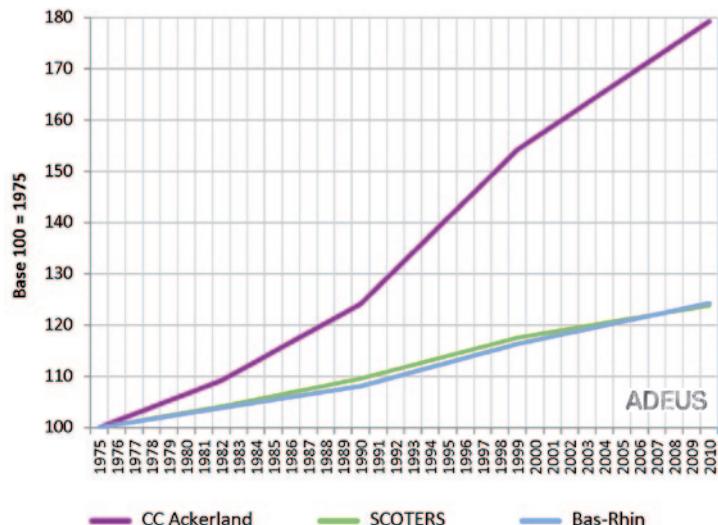
| | |
|----------------------|-------|
| Nombre de communes : | 5 |
| Population : | 5 051 |
| Nombre de TSPO : | 3 |

INDICATEUR 1 - Évolution et structure de la population

La CC d'Ackerland apparaît bien plus dynamique que le Bas-Rhin ou le SCOTERS, particulièrement depuis les années 1990. La population de la CC a augmenté trois fois plus vite que celle de l'ensemble du SCOTERS.

Les actifs et les familles sont davantage représentés sur le secteur qu'à l'échelle du SCOTERS, au contraire des 17-35 ans.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION DE 1975 À 2010

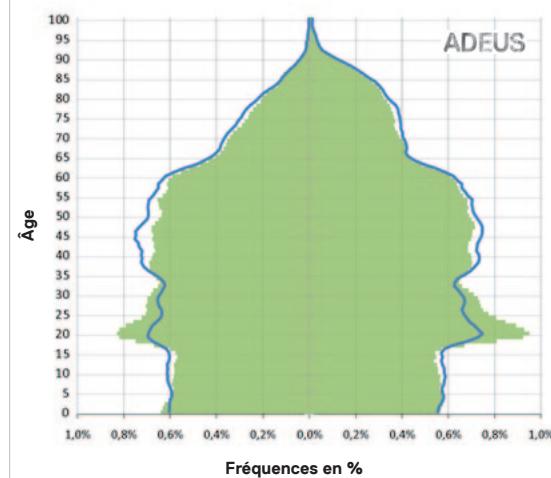


Source : RP 1975 à 2010 - INSEE

| Territoire | Evolution annuelle moyenne de la population en % | |
|------------------|--|-----------|
| | 1975/1999 | 1999/2010 |
| CC Ackerland | 1,82 | 1,38 |
| SCOTERS hors CUS | 1,02 | 1,07 |
| SCOTERS | 0,67 | 0,47 |
| Bas-Rhin | 0,63 | 0,60 |

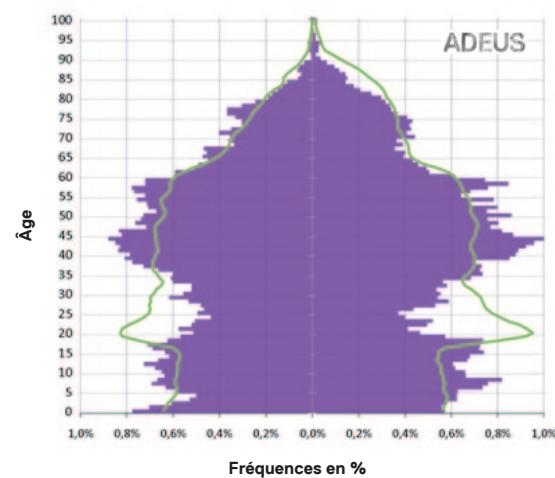
Source : RP 1975 à 2010 - INSEE

SCOTERS ET BAS-RHIN EN 2010



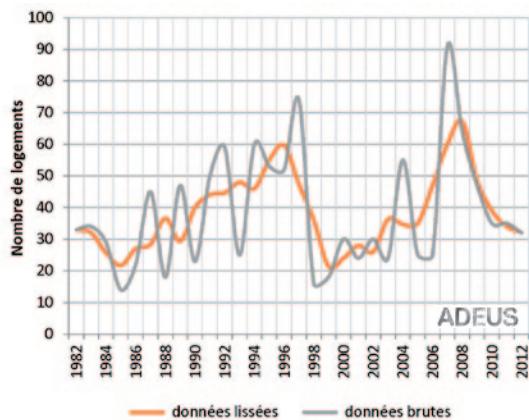
Source : RP 2010 - INSEE

CC ACKERLAND ET SCOTERS EN 2010



INDICATEUR 2A - Évolution de la construction neuve

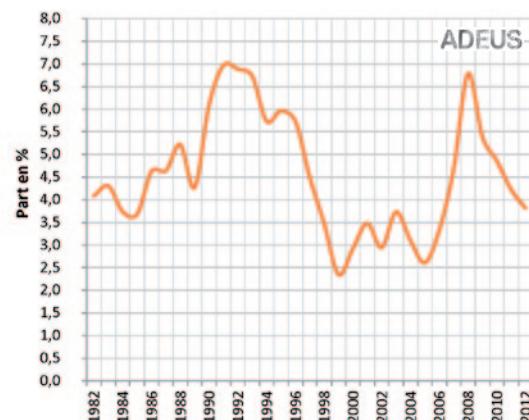
ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE 1982 À 2012
DE LA CC D'ACKERLAND



Source : DREAL Alsace/CEDD/C/ODE-Sitadel

La construction neuve au sein de la CC d'Ackerland a connu deux phases d'augmentation (la première entre les années 1980 et 1997 et la deuxième au début des années 2000) ainsi que deux phases de diminution (de 1998 à 2002 et de 2009 à aujourd'hui).

PART DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE 1982 À 2012
DE LA CC D'ACKERLAND DANS LE SCOTERS HORS CUS



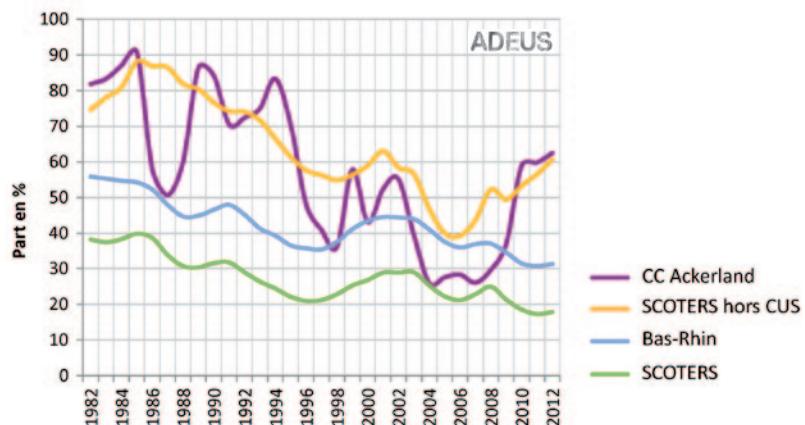
Source : DREAL Alsace/CEDD/C/ODE-Sitadel

La part de la construction neuve au sein de la CC dans l'ensemble du SCOTERS hors CUS a globalement diminué durant ces trente dernières années.

INDICATEUR 2B - Part de la maison individuelle dans la construction neuve

En 2012, la CC d'Ackerland a enregistré un peu plus de 60 % de maisons individuelles, quant au reste, il s'agit de logements collectifs. La part de maisons individuelles dans la construction neuve est donc globalement en baisse depuis la moitié des années 1980 sur ce territoire comme dans l'ensemble du SCOTERS, soulignant une diversification de l'offre nouvelle de logements.

PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS L'ENSEMBLE DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE 1982 À 2012
DANS LA CC D'ACKERLAND



Source : DREAL Alsace/CEDD/C/ODE-Sitadel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ACKERLAND

INDICATEUR 3 - Consommation foncière

La CC d'Ackerland a enregistré une consommation foncière plus faible entre 2002 - 2007 (1,1 ha) comparée à celle entre 1976 et 2002 (2,7 ha), soit une baisse totale de 60,5 %. De plus, l'essentiel de la consommation s'est faite au sein des zones mixtes.

Cependant, la variation de la consommation foncière de la CC d'Ackerland est la plus importante par rapport au SCOTERS et au département. De plus, les variations les plus importantes sont globalement observées au sein des zones d'activités.

CONSOMMATION FONCIÈRE ANNUELLE (EN HECTARES)

| | 1976/2002 | 2002/2007 | Variation |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| Zones mixtes | 2,6 | 1,1 | - 58,6 % |
| Zones d'activités | 0,1 | 0 | - 100,0 % |
| Total | 2,7 | 1,1 | - 60,5 % |

VARIATION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE 1976/2002 - 2002/2007 (EN %)

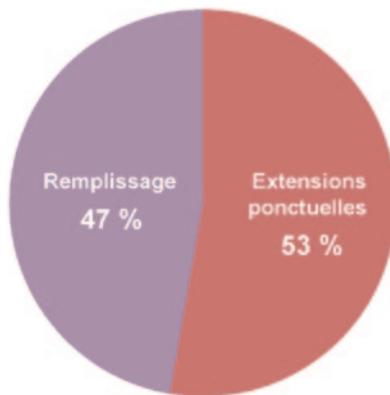
| | Zones mixtes | Zones d'activités | Total |
|------------------|--------------|-------------------|--------|
| CC Ackerland | - 58,6 | - 100,0 | - 60,5 |
| SCOTERS | - 35,8 | - 53,8 | - 42,0 |
| SCOTERS hors CUS | - 30,8 | - 43,8 | - 33,7 |
| Bas-Rhin | - 34,1 | - 57,8 | - 41,1 |

Source : IGN

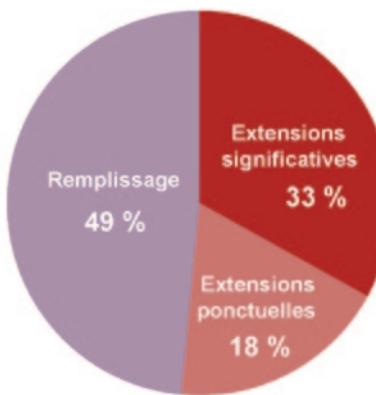
INDICATEUR 3A - Type de consommation foncière

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE PAR TYPE ENTRE 2002/2007

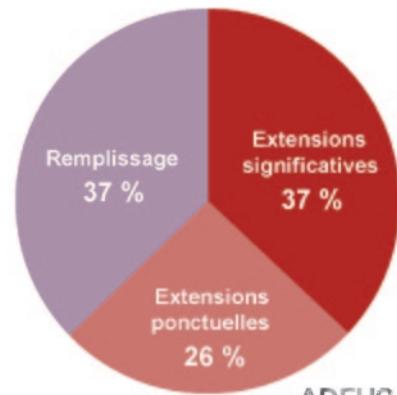
DANS LA CC D'ACKERLAND



DANS LE SCOTERS



DANS LE BAS-RHIN



Source : IGN

ADEUS

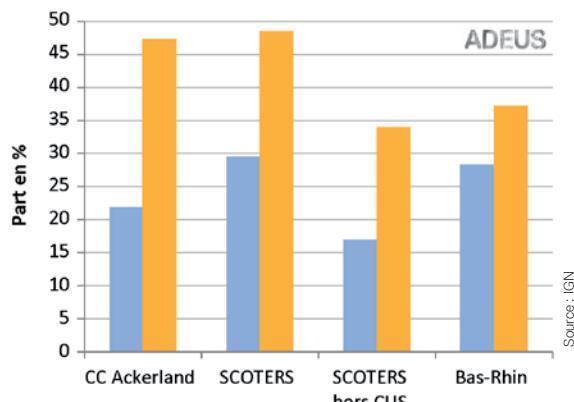
Le développement urbain s'est davantage opéré par le biais d'extensions ponctuelles dans la CC d'Ackerland, soit plus de 50 % et à 47 % par le biais de remplissage. De plus, elle n'a pas eu recours à des extensions significatives.

La carte à l'échelle intercommunale permettra de situer l'effort de chaque commune dans le remplissage interstitiel de son tissu urbain.

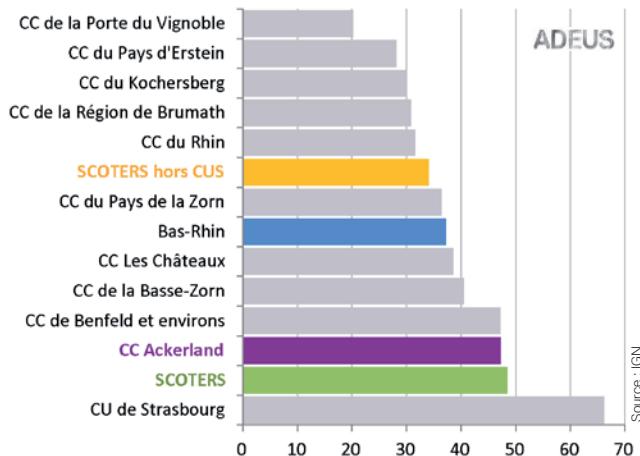
INDICATEUR 3B

Part du remplissage - Évolution 1976/2002 - 2002/2007

ÉVOLUTION 1976/2002 - 2002/2007 DE LA PART DU REMPLISSAGE INTERSTITIEL



PART DU REMPLISSAGE PAR TERRITOIRE - 2002/2007

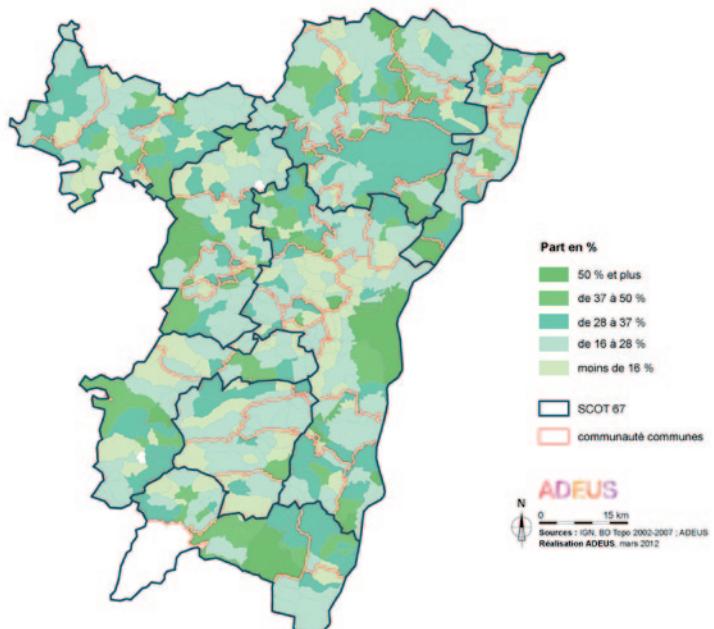


La part du remplissage interstitiel entre 2002/2007 a plus que doublé par rapport à 1976-2002 dans la CC d'Ackerland en passant de 22 % à 47 %. Le niveau de remplissage atteint presque celui du territoire du SCOTERS.

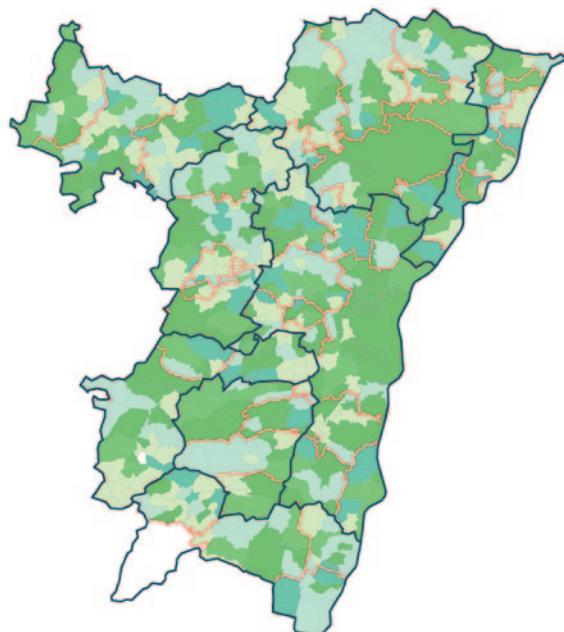
La CC ainsi que le SCOTERS ont des niveaux de part de remplissage plus importants que l'ensemble du département bas-rhinois et la CC avoisine presque la part du SCOTERS.

INDICATEUR 3C - Remplissage interstitiel : part dans la consommation foncière

ENTRE 1976 ET 2002

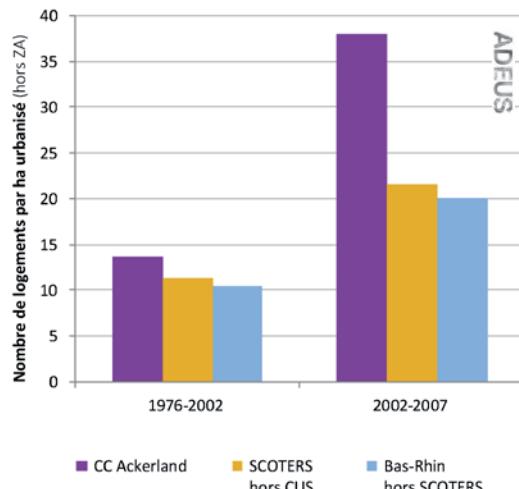


ENTRE 2002 ET 2007



INDICATEUR 4 - Nombre de logements supplémentaires générés par l'espace urbanisé

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ MARGINALE DES LOGEMENTS ENTRE 1976/2002 ET 2002/2007



Sources : IGN - INSEE

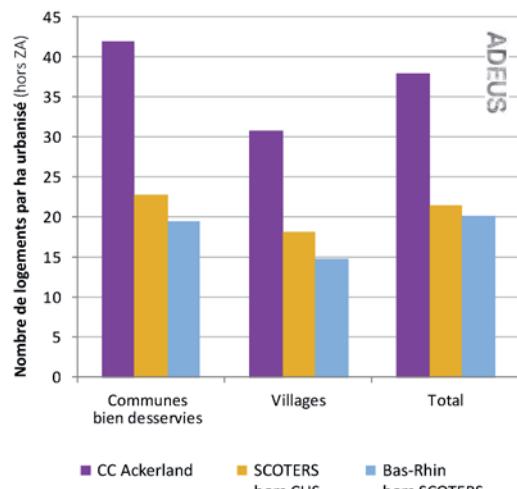
Les graphiques illustrent la densité de logements dans les nouvelles opérations au cours de la période de référence. Ils permettent de comparer la densité générée par l'urbanisation nouvelle de chaque niveau d'armature au sein de chaque périmètre de référence (CC, SCOTERS hors CUS, Bas-Rhin hors SCOTERS).

Quelle que soit l'armature urbaine, la CC produit toujours une densité plus élevée que les autres territoires.

Les villages de la CC d'Ackerland ont ainsi produit une densité plus forte (31 logements/ha) dans leur urbanisation nouvelle, que l'ensemble des villages du SCOTERS hors CUS ou encore du Bas-Rhin hors SCOTERS (respectivement près de 18 et 15 logements/ha).

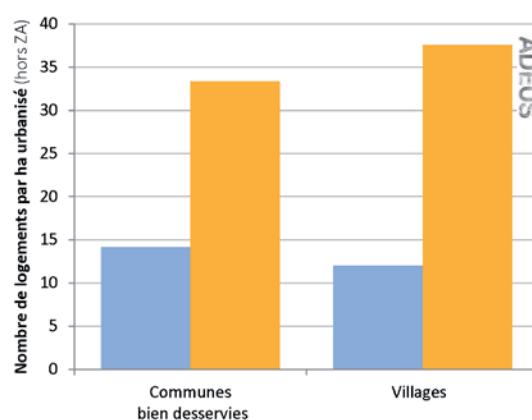
La densité marginale totale de logements au sein de la CC a augmenté de 178 % (triplé pour les communes bien desservies et multiplié par 2½ en 30 ans pour les villages).

DENSITÉ MARGINALE DES LOGEMENTS ENTRE 1976/2002 ET 2002/2007



Sources : IGN - INSEE

DENSITÉ MARGINALE DES LOGEMENTS PAR ARMATURE URBAINE 1976/2002 - 2002/2007 DE LA CC D'ACKERLAND

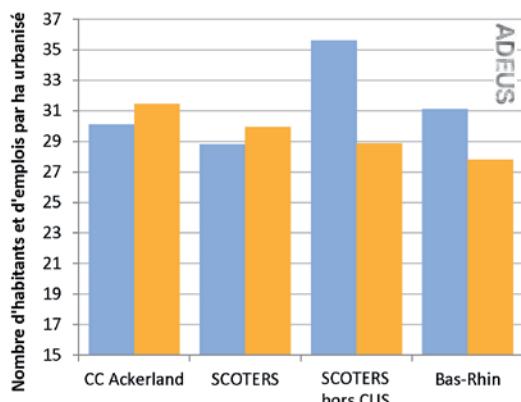


Sources : IGN - INSEE

INDICATEUR 5 - Densité des fonctions urbaines

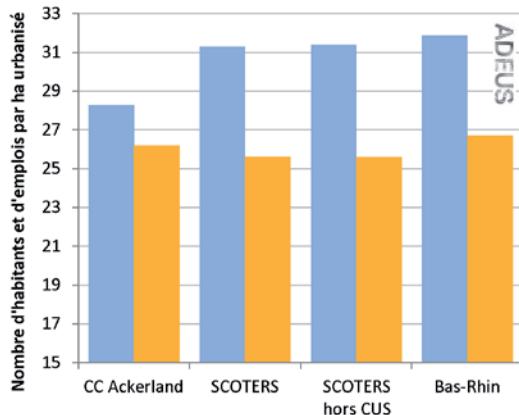
DENSITÉ CUMULÉE HABITANTS ET EMPLOIS EN 1976 ET 2007

DANS LES COMMUNES BIEN DESSERVIES



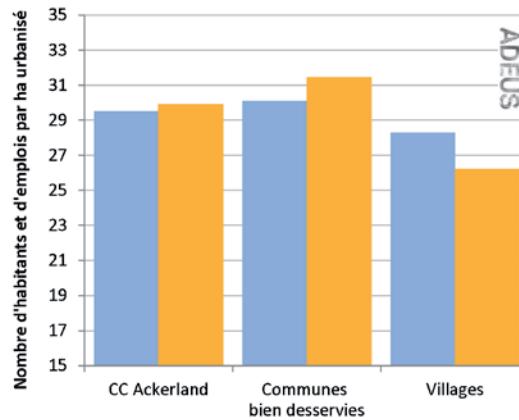
Sources : IGN - INSEE

DANS LES VILLAGES



Sources : IGN - INSEE

DENSITÉ CUMULÉE HABITANTS ET EMPLOIS EN 1976 ET 2007 - CC D'ACKERLAND



Sources : IGN - INSEE

Les deux premiers graphiques permettent de situer chaque niveau d'armature de la CC par rapport à l'ensemble des communes de même rang des autres périmètres.

Les communes bien desservies au sein de la CC possèdent ainsi une densité des fonctions urbaines plus élevée que la moyenne départementale et même que celle du SCOTERS hors CUS, soit une densité de presque 32 habitants + emplois/ha. De plus, elles se sont vues accroître leur densité en 2007 (vrai également pour le SCOTERS) ; alors que les autres échelons territoriaux ont diminué.

Quant aux villages, leur densité dépasse celles du SCOTERS et SCOTERS hors CUS mais reste cependant en-deçà de celle du département.

Cet indicateur mesure l'intensité des activités humaines dans l'espace urbanisé, en tenant notamment compte des zones d'activités.

Les communes bien desservies de la CC ont connu une augmentation de leur densité d'habitants et d'emplois de 4,6 % entre 1976 et 2007 contre une baisse de 7,3 % pour les villages.

Éléments de cadrage

La loi Grenelle II affirme la responsabilité des SCOT dans l'objectif national de consommation foncière raisonnée. Ainsi, les SCOT tirent le bilan de la consommation foncière des dix années passées et fixent des objectifs chiffrés en la matière.

La présente synthèse de carte d'identité intercommunale a pour but de mieux connaître les tendances récentes d'utilisation du foncier. Elle sert ainsi d'aide à la décision pour un chiffrage au plus juste des objectifs de consommation foncière sur lesquels s'engager.

Remarque : Il faut noter que, dans un premier temps, ces objectifs ne concernent que les tissus urbains mixtes (logements, équipements...) : les travaux sur les zones d'activités seront menés ultérieurement.

Les objectifs sur lesquels on s'engage sont mesurables et correspondent à des leviers d'actions concrètement aux mains des élus. Ils sont complémentaires entre eux et se lisent et s'évaluent comme un tout.

Les tendances récentes sur le territoire de la communauté de communes concernent les cinq objectifs suivants :

* OBJECTIF 1 :

Données sources : objectifs de construction neuve annuelle et construction effective

C.C. de l'Ackerland : environ 40 nouveaux logements ambitionnés chaque année par le SCOTERS, environ 50 réalisés entre 2006 et 2010 contre environ 30 entre 2011 et 2012.

SCOTERS : 4 000 nouveaux logements ambitionnés chaque année par le SCOTERS, environ 3 420 réalisés entre 2006 et 2010 contre environ 4 600 entre 2011 et 2012.

* OBJECTIF 2 :

Données sources : estimation du nombre de logements localisés dans l'enveloppe urbaine, à partir des adresses repérées avec les permis de construire 2008-2010

C.C. de l'Ackerland : environ 80 % des logements dans l'enveloppe

SCOTERS : estimation en cours...

* OBJECTIF 3 :

Données sources : enveloppe foncière consommée en extension urbaine hors mitage entre 2002 et 2007 (y compris équipements éventuels)

C.C. de l'Ackerland : 0,3 ha par an.

SCOTERS : 35,7 ha par an.

* OBJECTIF 4 :

Données sources : nécessite la définition des zones prioritaires de développement de l'intercommunalité (points de TC intensif, bourgs-centres...)

* OBJECTIF 5 :

Données sources : densité marginale des opérations de nouveaux logements en extension urbaine, hors grands équipements, entre 1976 et 2002, puis 2002 et 2007

C.C. de l'Ackerland : passée de 14 à 38 logements par ha urbanisé.

SCOTERS : passée de 26 à 38 logements par ha urbanisé.